

SPIKES SPIDER

SPORT



CARRIER



**Betriebsanleitung
Gebruikshandleiding
Operating Instructions
Instructions de service
Istruzioni per l'uso
Instrucciones de servicio**



1



2



3



4



5



6

Assemblage

1. Pour enlever l'enjoliveur emboîtez la clé à tube dans l'hexagone et tournez vers la gauche.
2. Redressez les 4 bras du SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER et tournez les, ainsi que le segment vert, coté rue.
3. Positionnez les bras avec les chaînes du SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER sur le pneu et pressez l'anneau de soutien contre la jante.
4. Apposez l'anneau de verrouillage, appuyez en tournant vers la gauche ou la droite jusqu'à l'enclenchement de la poignée (rouge) de sécurité. Un déclic et le fait que la poignée rouge ne dépasse plus de l'anneau, indiquent que le montage est correct.
5. En roulant les barrettes vertes se positionnent automatiquement sur la bande de roulement du pneu.
6. La taille de votre SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER est correcte, si la paume de la main peut être mise entre la chaîne et le pneu. La taille de votre SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER est facilement réglable: Les chaînons peuvent être fixes dans le premier ou dans le deuxième trou du segment en plastique.

Ca y'est SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER est monté en quelques secondes.



Démontage

1. Pour retirer l'anneau de verrouillage, tirez la barrette rouge centrale vers l'arrière et tournez l'anneau d'un quart de tour.
2. Retirez les bras supérieurs avec la chaîne du pneu.
3. La chaîne tombe et se trouve encore avec un segment sous le pneu.
4. Avancez votre véhicule d'un mètre et le SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER tombe à côté de la roue. Rabattre les bras et rangez le SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER dans le coffre.
5. Apposez l'enjoliveur avec la clé à tube.

SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER sont démontés en quelques secondes.



II. Instructions de sécurité

1. Précision

Une bonne taille de SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER et d'adaptateur de SPIKES-SPIDER sont impératifs à la précision et au bon fonctionnement du produit. SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER doivent être montés sur les roues motrices, sur des véhicules à traction intégrale, de préférence sur les roues avant dans la mesure où le constructeur automobile ne prescrit pas de directives autres. Seules les pièces d'origine sont autorisées dans la configuration prévue.

2. Directives légales d'exploitation du SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER

Les dispositifs antidérapants SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER ne peuvent être utilisés qu'à une vitesse maximale allant jusqu'à 50 km/h. Veuillez respecter les lois locales en vigueur relatives à l'utilisation de dispositifs antidérapants et de chaînes à neige. Le dispositif porteur monté (adaptateur) doit toujours être utilisé avec enjoliveur en place.

3. SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER – un produit conçu pour la conduite hivernale

Le SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER est fabriqué en matières plastiques de grande qualité et résistantes à l'usure et conserve ses caractéristiques de conduites optimales dans la plage de température située entre -40 °C et +15 °C.

4. Pression des pneumatiques

Veuillez respecter la pression de pneumatique prescrite par votre constructeur automobile, afin d'éviter tout dommage éventuel ou toute usure excessive du SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER.

5. Rallongement de la distance de freinage

Sachez que l'utilisation de dispositifs antidérapants modifie considérablement les caractéristiques de conduite de votre véhicule. La distance de freinage est rallongée sur chaussée verglacée et enneigée, les roues non équipées ayant une plus mauvaise adhérence.

6. Démarrage sur glace et sur neige

Lorsque vous utilisez SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER, veuillez démarrer lentement et éviter tout patinage des roues.

7. Conduite générale

La construction et les matériaux du SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER sont conçus de telle sorte, que les irrégularités de la chaussée tant sur route verglacée et enneigée que sur route non enneigée ni verglacée ne provoquent aucun dommage. Evitez tout patinage des roues (surtout sur rampes à bestiaux ou grilles) et ne roulez surtout pas sur les bordures de trottoir, etc. Veuillez tenir compte du fait que, dans le cas de l'immobilisation d'une roue, l'autre roue, qui patine, tourne deux fois plus vite que ne l'indique le tachymètre. Pour des passages de roues particulièrement étroits, il faut réduire la vitesse afin que les bras du «SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER» ne se heurtent pas à ceux-ci. Tout dommage et les conséquences de ce qui vient d'être décrit sont exclus de la garantie.

8. Remplacement de pièces de SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER

Dans le cadre d'une utilisation conforme à l'usage prévu, les différentes pièces de SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER sont soumises à une usure naturelle et doivent être remplacées en temps voulu. Ces pièces détachées se trouvent dans le commerce spécialisé.

9. Entretien et stockage des SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER

Après utilisation, le SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER doit être lavé à l'eau claire. Stockez le SPIKES-SPIDER SPORT/CARRIER à température ambiante, de manière à ne pas solliciter les croisillons.

10. Garantie

La garantie ne contemple aucun dommage quelle qu'il soit pouvant être cause aux biens ou aux personnes par les chaînes à neige.





Österreichisches
Normungsinstitut
Austrian Standards
Institute

Normen-Nr. ON 5117

CONFON AG


Langenhag 31
CH 9424 RHEINECK

1996 07 02

Bestätigung der Registrierung

Die Urkunde über die vorgenommene Registrierung wird nachgereicht werden.
Die Veröffentlichung erfolgt in CONNEX, Österreichische Fachzeitschrift für nationale,
europäische und internationale Normen.

Auszug aus dem Register ÖNORM-geprüfter Erzeugnisse

Kennwort "ÖNORM V 5117" geprüft "
Kennzeichen "  V 5117 " geprüft "

| ÖNORM | V 5117 | Schneeketten für den PKW-Einsatzbereich - Anforderungen, Prüfung, Normkennzeichnung | RegDat | RegNr |
|--|-----------------------|---|--------|-------|
| Firma | Erzeugnis | | | |
| CONFON AG Langenhag 31 CH 9424 RHEINECK Fa.-Reg.Nr. 553 | Spikes - Spider Sport | 1996 07 01 | 96252 | |

ON-Registrierungsstelle
Fr. Chr. ZACHERL Tel. 21300-509
Friedhof 200
1120 Wien

VORANFANG
Strohof Gatterhof
Tel. 06 20 19 30
Gatterhof
Tel. 06 20 12 00
Gatterhof
Tel. 06 20 12 00
Gatterhof
Tel. 06 20 12 00



Seite 1



Kraftfahrt-Bundesamt

Förderstraße 16 • D - 2390 Flensburg

ABG Nr. L 192

ALLGEMEINE BAUARTGENEHMIGUNG (ABG)

nach § 22a der Straßenverkehrs-Zulassungs-Ordnung (StVZO) in der Fassung vom 28.09.1988 (BGBl I S. 1793) in Verbindung mit der Verordnung über die Prüfung und Kennzeichnung bauart-genehmigungspflichtiger Fahrzeugteile (FTV) in der Fassung vom 30.09.1960 zuletzt geändert durch die Verordnung vom 18.02.1986 (BGBl I S. 265, 273)

Nummer der ABG: L 192

Gerät: Gleitschutzeinrichtung

Typ: SPIKES-SPIDER SPORT

Inhaber der ABG: SPIKES-SPIDER Vertriebsgesellschaft
Heiko Ippen GmbH
2000 Hamburg

Hersteller: Confon AG
Rheineck/Schweiz

Für die obenbezeichneten reihenweise zu fertigenden oder ge-fertigten Geräte wird diese Genehmigung mit folgender Maßgabe erteilt:

Die genehmigte Einrichtung erhält das Prüfzeichen

L 192

Dieses von Amts wegen zugeteilte Zeichen ist auf jedem Stück der laufenden Fertigung in der vorstehenden Anordnung dauer-haft und jederzeit von außen gut lesbar anzubringen. Zeichen, die zu Verwechslungen mit dem amtlichen Prüfzeichen Anlaß ge-ben können, dürfen nicht angebracht werden.

